

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Clau
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réseau de transports en commun - Bilan annuel du réseau restructuré -
Adaptation de l'offre sur le réseau tbc - Décision**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 31 octobre 2003, le conseil de Communauté a adopté à l'unanimité le réseau de bus restructuré à la mise en service de la première phase du tramway ainsi que les modalités de suivi prévoyant au bout d'un an, le bilan de fonctionnement et notamment celui des différentes expérimentations.

Le nouveau réseau de bus ayant été mis en service le 3 juillet 2004, un bilan des adaptations à mettre en œuvre a été réalisé avec les communes, les services techniques de la Communauté urbaine et Connex Bordeaux.

Pour mémoire, un premier bilan semestriel a conduit à une première série d'adaptations validées par le conseil de Communauté du 27 mai 2005.

I – Objectif du bilan annuel

Le premier bilan annuel après la mise en service du réseau restructuré a pour objectif de procéder à des modifications visant à répondre aux demandes des communes ainsi qu'à celles des usagers et associations, en accord avec les communes.

II - Méthodologie employée

En collaboration avec les communes et l'exploitant Connex Bordeaux, une phase de recueil de données a été réalisée de juillet à octobre 2005. En octobre 2005, au cours de 6 réunions sectorielles avec les communes, la société Connex Bordeaux a présenté :

- les résultats globaux de trafic et de recettes,
- le trafic des principales lignes et le bilan général des services expérimentaux,
- la fréquentation des parcs relais ainsi qu'une analyse des résultats par secteur avec :
 - le trafic des lignes,
 - le résultat des nouvelles dessertes,
 - le bilan des lignes express.

Ce bilan a été scindé en deux parties :

- les études simples, CREABUS (transport à la demande), la navette électrique et la navette fluviale qui ont été présentés lors des réunions inter sectorielles de début novembre,
- les études plus complexes qui seront revues en janvier 2006, pour une approbation lors du conseil de Communauté d'avril 2006,

Ce rapport a donc pour objet de présenter les différentes modifications sur le réseau tbc à mettre en oeuvre à l'issue de ce premier bilan annuel, modifications résultant des premières études validées lors des réunions intersectorielles organisées début novembre.

III - Les adaptations demandées

Les modifications proposées sur le réseau tbc sont parfois de nature à augmenter les coûts d'exploitation. C'est pourquoi il a été recherché pour chaque demande une optimisation des coûts d'exploitation en réduisant les fréquences sur des parcours peu fréquentés lorsque cela était possible. Ces adaptations seront mises en service, aux horaires été 2006 sauf exceptions précisées.

Pour mémoire, les adaptations d'horaire ou d'arrêt sont traitées en continu et ne font donc pas partie du présent rapport.

1) Secteur rive droite

- **Ligne 92** : suppression des 3 parcours entre le bec d'Ambès et Fort Lajard.
- **Ligne 90 exp et 90** : suppression de la ligne 90 exp et création d'un parcours supplémentaire de la ligne 90 en liaison avec la Buttinière en heures de pointe, et prolongement de 3 allers retours existants des Lauriers à la Buttinière.

Maintien de CREABUS : service de transport à la demande

ARTIGUES / LORMONT

Il s'agit d'un service de transport à la demande le week-end avec prise en charge aux arrêts et rabattement sur le tramway à Buttinière.

Le trafic annuel est de 4 320 voyages (juillet 2004 à juin 2005) pour un coût annuel de 144 000 €.

BOULIAC

Il s'agit d'un service de transport à la demande 7 jours sur 7 sur tout le territoire de la commune avec prise en charge à domicile et rabattement sur le tramway à Stalingrad.

Le trafic annuel est 12 710 voyages (juillet 2004 à juin 2005) pour un coût annuel de 321 000 €.

Il est proposé de modifier la prise en charge à domicile en prise en charge aux arrêts.

2) Secteur Bordeaux rive gauche

- **Ligne 24** : suppression de la ligne 24 compte-tenu de la faible fréquentation.

Maintien de la navette électrique

Il s'agit d'une desserte de proximité dans l'hypercentre historique de Bordeaux qui avait été mise en place au moment des travaux du tramway. Son trafic annuel entre juin 2004 et mai 2005 est d'environ 205 000 voyages (soit une baisse de 24% par rapport à la même période sur 2003-2004). Le coût annuel, intégrant les dimanches sans voitures et les deux dimanches avant Noël, est de 776 566 € (valeur 2000).

Il a été proposé de diminuer l'offre aux heures extrêmes du fait de la faible fréquentation à ces horaires : conservation de sa fréquence actuelle mais avec une mise en service le matin à 8h30 et un dernier départ le soir à 19h20.

Le coût annuel serait donc de 681 964 € (valeur 2000) soit une économie de 94 602€ (valeur 2000) pour une année pleine. Ces nouveaux horaires pourraient être mis en place en mars 2006.

3) Secteur sud

- **Ligne 2** : renfort de l'offre pour répondre aux besoins de la zone Industrielle de Tartifume : 2 allers-retours supplémentaires en hiver et 4 allers-retours en été. Réduction de l'offre le samedi, création d'un terminus intermédiaire au domaine de la Plantation.
- **Bus du soir S8** : allongement du parcours pour une meilleure desserte de la ZI de Tartifume, suppression du départ de 21h05 le dimanche et l'été.
- **Ligne 42** : création d'un départ supplémentaire en horaires été heures de pointe pour l'antenne Ornon.
- **Ligne 83** : nouvel itinéraire avec passage par la mairie. La mise en place sera effective en mars 2006 pour une expérimentation de 3 mois, compte tenu de la faible fréquentation constatée à l'heure actuelle.
- **Ligne 20 et 20exp** : nouvel horaire intégrant une alternance des départs entre les réguliers et les express ainsi que 3 départs actuellement express assurés en service régulier afin d'améliorer la desserte entre Courréjean, le Bourg, Hontan et les arrêts situés route de Toulouse à Villenave d'Ornon.

4) Secteur ouest

- **Ligne 44** : renfort d'offre sur la desserte actuelle « extension ZI »

5) Secteur nord ouest

- **Ligne 55** : déviation du tracé de l'antenne Hontane pour desservir le quartier de Braude (passage par l'avenue du Stade), mise en place en mars 2006.

- **Lignes 55 et 55 exp** : nouvel horaire intégrant une alternance des départs entre les réguliers et les express ainsi que 3 départs actuellement express assurés en service régulier.
Cela permettra une amélioration de la desserte entre Le Taillan / Eysines et les arrêts avenue d'Eysines à Bordeaux.
- **Lignes 53 et 53 exp** : nouvel horaire intégrant une alternance des départs entre les réguliers et les express ainsi que 3 départs actuellement express assurés en service régulier.
Cela permettra une amélioration de la desserte entre Issac, Hastignan et les arrêts situés entre le centre de Saint Médard et les Boulevards.
- **Ligne 52** : déviation d'un parcours en jour ouvrable en milieu d'après-midi pour desservir le lycée de la Plaine (mise en place en mars 2006).
- **Ligne 51** : prolongation de 2 parcours aller retour le dimanche matin entre Eysines centre et le marché de Migron.
- **Lignes 56 exp, 58, 77** : Renforcement de la ligne 58 hiver et été, allègement de la ligne 77 en jours scolaires et suppression pendant les autres périodes.
Suppression de la 56 exp en jours ouvrables hiver et vacances scolaires.
- **Ligne S6** : adaptation de tracé à Blanquefort pour un passage par les quartiers Sud et mairie avec un terminus à proximité des lycées.
- **Ligne 58 exp** : maintien de la ligne en horaires été.
- **Ligne 70** : suppression de la ligne (fréquentation très faible), effective en mars 2006.

Maintien de CREABUS : service de transport à la demande
ST AUBIN DE MEDOC / ST MEDARD EN JALLES

Il s'agit d'un service de transport à la demande 7 jours sur 7 avec prise en charge aux arrêts et rabattement sur la ligne 53 place de la République, assurée par des taxiteurs.

Le trafic annuel est de 2 142 voyages (juillet 2004 à juin 2005) pour un coût annuel de 50 000 €.

Ce service présentant une réserve de capacité, il est proposé de le développer vers Le Taillan, pour desservir les quartiers de Tanaïs, Braude et Mathyadeux.

Cette offre répond à la demande sans générer de coûts supplémentaires et peut être mise en place en mars 2006.

| |
|--|
| <p>Pour mémoire, le coût total de CREABUS sur les trois secteurs concernés est de 515 000 € et représente un surcoût de 189 000 € par rapport à l'offre de bus antérieure assurée par des bus ou taxibus.</p> |
|--|

IV. La navette fluviale de substitution

Le bus du fleuve a été créé pendant les travaux du tramway pour pallier les difficultés de circulation et de franchissement de la Garonne.

Désormais en concurrence avec le tramway, le trafic annuel est d'environ 20 000 voyages (juin 2004 à juillet 2005) soit une baisse de 40% par rapport à la même période 2003-2004. Le coût annuel est de 332 256 € (valeur 2000).

Ce service relevant plus d'une activité touristique que d'un besoin en matière de transport public, il est proposé de le suspendre, dès la fin du contrat en cours (fin février 2006), dans l'attente de la décision des collectivités ayant la compétence touristique sur le service à assurer (itinéraire, fréquence, services offerts,...) et qui ont été sollicitées par notre établissement.

Tableau récapitulatif :

| | Surcoût par rapport à l'annexe 7 de la DSP (valeur 2000) | Remarque |
|------------------------|---|--|
| Adaptation de lignes | - 171 681€ | |
| Transport à la demande | + 515 000 € | En cas de suppression, il y a lieu de rétablir une offre de bus pour un coût de 326 000€ |
| Navette électrique | + 681 964 € | Avec modification proposée du service actuel (- 94 602 €) |
| TOTAL | + 1 025 283 € | |

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **décider des modifications de l'offre de transport sur le réseau tbc à l'issue d'un an d'exploitation.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
27 DÉCEMBRE 2005**

M. PIERRE BRANA